


Assemblée générale

7 avril 2020 – Lausanne

Documents

Les points soumis au vote de l'assemblée sont numérotés et
sont indentifiés dans le document avec la pastille 

Ordre du jour

1.	Approbation de l'ordre du jour	2
2.	Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019	2
3.	Année 2019	2
3.1.	Rapport d'activité	2
3.2.	Compte de résultat 2019	3
3.3.	Bilan au 31.12.2019	4
3.4.	Fonds de réserve	4
3.5.	Comptes de passage	5
3.6.	Rapport de l'organe de révision	6
4.	Evolution de l'association	7
4.1.	Nouvelle identité de l'association	7
4.2.	Nouveau portail	7
4.3.	Adaptation des statuts et ses annexes	8
5.	Année 2020	9
5.1.	Objectifs	9
5.2.	Budget prévisionnel	10
6.	Élections	11
6.1.	Comité directeur 2020-2021	11
6.2.	Réviseur des comptes	11
7.	Divers et propositions individuelles	11

1. Approbation de l'ordre du jour

1

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019

2

Le procès-verbal est téléchargeable en ligne sous www.asitvd.ch/ag2019 (rubrique « Documents »).

3. Année 2019

3.1. Activités 2019

L'année 2019 a été marquée par de belles réalisations, avec notamment :

- **La mise en ligne de l'application plans-reseaux.ch**, qui permet de commander en quelques clics les plans des réseaux auprès de multiples gestionnaires.
- **L'organisation de 3 nouvelles Rencontres ASIT VD**. Ce format court et convivial pour échanger autour de la géoinformation a réuni, depuis son lancement en 2014, près de 1'000 personnes et 50 intervenants différents.

Conformément aux objectifs fixés pour 2019, le Comité directeur a par ailleurs travaillé sur la **refonte du cadre contractuel d'utilisation du portail asitvd.ch**. Avec l'appui de l'étude de Maître Capt (avocat, spécialiste en droit des technologies), trois documents ont été rédigés :

- des *Conditions Générales d'Utilisation et de Vente*, qui régissent les rapports juridiques entre les Utilisateurs du portail et l'association ;
- une *Politique de Confidentialité*, qui précise l'utilisation et le traitement des données personnelles collectées en ligne ;
- des *Conditions générales d'Utilisation de la plateforme par les membres fournisseurs*, qui règlent les relations contractuelles entre l'association et le fournisseur dans son usage du portail.

Ces 3 documents, disponibles en annexe, seront soumis aux membres lors de l'assemblée générale en même temps que la révision des statuts de l'association (cf. §4.3).

Pour un compte-rendu détaillé de l'année 2019, veuillez vous référer au rapport d'activité qui vous a été transmis avec le courrier de convocation à l'assemblée générale.

Il est également téléchargeable en ligne sous www.asitvd.ch/ag2020



3.2. Compte de résultat 2019 4

L'année 2019 se caractérise par des comptes maîtrisés avec des produits comparables aux charges, pour un budget total de près de 480'000 fr. L'exercice comptable se clôture sur un résultat à l'équilibre, avec un léger bénéfice de 2'979 fr.

- Avec une part de 85 %, le financement de l'ASIT VD repose très majoritairement sur les cotisations.
- Plus de 4/5^e des dépenses sont imputables aux dépenses de fonctionnement (avec 74 % de charges de personnel et 11 % de charges d'exploitation).
- Le cinquième restant des dépenses est lié aux projets : 7 % pour les travaux de renouvellement du portail et pour la maintenance d'Extract, 5% pour les frais informatiques et 3% pour la communication et l'organisation d'évènements.

CHARGES	CHF	PRODUITS	CHF
Charges directes d'exploitation	70'103	Cotisations des membres	401'582
Communication	2'428	Émoluments sur services asitvd.ch	50'205
Frais informatiques	25'199	Utilisation du fonds « Portail »	10'000
Projets		Produits de manifestations	1'250
- Portail	21'357	<i>(Les Rencontres)</i>	
- Extracteur	10'346	Produits divers	16'950
Manifestations		<i>(inclus sous-location bureaux)</i>	
- Les Rencontres	6'773		
- Journée de la géoinformation	4'000		
Charges de personnel	349'179		
Charges salariales et sociales	344'274		
Autres charges <i>(déplacements...)</i>	1'959		
Formation	2'946		
Autres charges d'exploitations	57'726		
Locaux	35'516		
Charges d'administrations	21'644		
Amortiss. actifs informatiques et mobiliers	720		
Charges et produits financiers	-156		
Bénéfice de l'exercice	+ 2'979		
TOTAL	479'987	TOTAL	479'987

Nb : Par souci de clarté, les montants sont arrondis au franc près

3.3. Bilan au 31.12.2019

ACTIFS	CHF	PASSIFS	CHF
Liquidités	549'998	Dettes (prestations, charges sociales...)	8'606
Créances débiteurs	0	Garantie bail sous-location	1'400
Autres créances - comptes de passage		Autres dettes - comptes de passage	
- Journée romande de la géoinformation	13'788	- Journée romande de la géoinformation	38'482
- Projet Extracteur	20'567	- Projet Extracteur	20'557
Actifs transitoires	3'007		
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	587'360	TOTAL FONDS ÉTRANGERS	69'045
Matériel informatique	3'777	Capital social	178'850
Matériel de bureau	0	Fonds de réserve	
Garantie de loyer	15'191	- Portail	175'000
		Réserves facultatives issues du bénéfice reporté	180'454
		Bénéfice de l'exercice	2'979
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	18'968	TOTAL FONDS PROPRES	537'283
TOTAL	606'328	TOTAL	606'328

Nb : Par souci de clarté, les montants sont arrondis au franc près

Vous trouverez ci-après (§ 3.4 et 3.5) le détail des fonds de réserve et des comptes de passage.

3.4. Fonds de réserve

Les fonds de réserve sont affectés à des projets ASIT VD et permettent d'anticiper de futures dépenses. Ils sont alimentés par les fonds propres de l'association (via une charge « Attribution aux fonds de réserve »). Au moment opportun, ils sont utilisés via un produit « Utilisation des fonds de réserve ».

FONDS DE RÉSERVE « Portail »

	2017	2018	2019
Utilisation du fonds	0	0	10'000
Attribution au fonds	85'000	34'831	0
SOLDE ANNUEL	+ 85'000	+185'000	+175'000

Remarque : le fonds, ouvert en 2017, a commencé à être utilisé lors de l'exercice 2019 avec le démarrage de la refonte du portail. De ce fait, aucun nouvel apport n'a été réalisé en cours d'année.

3.5. Comptes de passage

Les comptes de passage, visibles au Bilan, reflètent le total des flux financiers de projets multipartenaires pour lesquels l'ASIT VD a la responsabilité de gérer la trésorerie. Pour chaque projet, une comptabilité distincte est tenue. La synthèse est présentée ci-dessous.

Compte de passage « projet Extracteur »

	2015	2016	2017	2018	2019
CHARGES (mandats de prestation)		49'694	95'175	34'840	20'557
PRODUITS	16'000	129'500	111'306	34'831	20'547
Apports ASIT VD		34'000	17'000		
Apports tiers *	16'000	79'500	14'500	18'700	20'557
Report de solde n-1		16'000	79'806	16'131	-9
SOLDE ANNUEL	+ 16'000	+ 79'806	+ 16'130	-9	-10

* au 31.12.2019, les membres suivants ont cofinancé le projet Extracteur : les villes de Nyon, Morges, Pully, Lausanne, Vevey, Yverdon-les-Bains, Geocommunes, Holdigaz Services SA, Romande Energie SA et le SIGE.

Compte de passage « Journée de la géoinformation »

	Journée romande de la géo in formation2018		Journée romande de la géo in formation2020	
	2017 & 2018		2019	2020
CHARGES (locaux, traiteur, communication...)	134'718		13'788	
PRODUITS	137'712		38'481	
Apports ASIT VD	18'000		4'000	
Apports Partenaires SITG	18'000		5'500	
Apports Cantons + Confédération	28'000		26'000	
Finances d'entrées et location de stands	73'712		0	
Divers	- 38		-12	
Report de solde n-			2'994	
SOLDE ANNUEL	+ 2'994		+ 24'693	

Remarque : le compte de passage présente un solde positif au 31.12.2019 car la majorité des charges liées à l'organisation de la journée interviendra sur l'exercice 2020.

3.6. Rapport de l'organe de révision



Membre
de FIDUCIAIRE | SUISSE

Avenue de Jolimont 12
Case postale 187
1008 Prilly

Tél. 021 320 72 53
021 312 56 58

CHE-103.526.003

myfiduciaire@bluewin.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
à l'Assemblée générale de
l'Association pour le Système d'Information du Territoire
vaudois – ASIT VD à Lausanne

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de L'ASSOCIATION POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE VAUDOIS – ASIT VD A LAUSANNE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Prilly, le 5 mars 2020

MY FIDUCIAIRE SA

Y. Grandchamp
(réviseur responsable agréé)

Comptes annuels 2019

4. Évolution de l'association

Après 25 ans d'existence, l'ASIT VD est placée dans une dynamique très favorable avec plus de 400 membres, 73 fournisseurs de géodonnées et des rendez-vous incontournables pour les professionnels de la géomatique.

Les services proposés par l'association sont nombreux et rencontrent un beau succès. Par ailleurs, l'association est reconnue comme un acteur important dans le paysage de la géoinformation en Suisse ; elle entretient des relations régulières avec de nombreux interlocuteurs publics et privés, à l'échelon local, régional et national.

Ce dynamisme s'inscrit dans un contexte général dans lequel l'association doit s'adapter :

- **le cadre législatif**, en particulier sur les questions touchant aux données personnelles (LPrD), évolue et nécessite de revoir certaines pratiques en ligne. Les travaux menés en 2019 (cf. § 3.1) vont permettre dès 2020 de mettre à niveau nos Conditions générales d'utilisation (CGU) ;
- **de nouveaux acteurs** extracantonaux apparaissent et expriment des besoins liés à leur périmètre d'activité qui s'étend au-delà des frontières vaudoises. Une première réponse a été apportée avec le lancement en 2019 de l'application plans-reseaux.ch qui permet aux gestionnaires de réseaux de diffuser leurs géodonnées sur plusieurs cantons.

Dans la continuité des travaux déjà menés, le Comité directeur a souhaité mener une réflexion stratégique sur **l'évolution de l'identité de l'association** et sur le positionnement de son **nouveau portail**. Les principales conclusions, résultats de travaux menés ces deux dernières années, sont présentées ci-après :

4.1. Nouvelle identité de l'association

Avec plans-reseaux.ch et le lancement du prochain portail, le référencement et la diffusion des données seront possibles, quel que soit le territoire couvert. Cela demande des adaptations de notre part – dont le changement de nom – mais qui nous semblent être une évolution naturelle pour l'association. C'est pourquoi :

- **Le Comité directeur propose de renommer l'ASIT VD en « ASIT ».**
Le but est simplement d'avoir un nom qui soit cohérent avec l'ouverture extracantonale. Dans les faits, cela ne change pas vraiment la manière dont nous parlons d'ASIT : l'acronyme représentait le nom « Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois » ; désormais, nous vous proposons que ce soit simplement « Association pour le Système d'Information du Territoire » ;
- **Le Comité directeur propose un nouveau logo en adéquation avec les évolutions de l'association.** Il vous sera présenté lors de l'assemblée générale.

4.2. Nouveau portail

Aujourd'hui, l'ensemble des activités de l'association est regroupé sur le même portail, asitvd.ch. Les statistiques d'utilisation montrent que, sur une moyenne de 500 visiteurs uniques par jour, 98% cliquent sur le catalogue et la commande de géodonnées ; les 2% restants visitent les autres activités de l'association.

Conséquence : une personne uniquement intéressée par les géodonnées doit trouver son chemin parmi beaucoup d'autres informations non pertinentes pour elle. En fait, on se rend compte qu'il n'y a pas de réel avantage à avoir toutes les informations sur le même portail. **Le Comité souhaite donc simplifier l'accès aux informations en séparant plus distinctement les contenus. Cela se traduira par la mise en place de 2 sites :**

- un site web pour présenter le fonctionnement, les activités et les services de l'association
- un nouveau portail dédié à l'accès aux géodonnées

Avec cette séparation, les deux sites web seront simplifiés, ce qui amènera de la clarté dans les différentes activités.

4.3. Adaptation des statuts et ses annexes

Afin de mettre en œuvre les évolutions de l'association proposées par le Comité directeur d'une part, et intégrer le travail réalisé en 2019 sur le cadre juridique, d'autre part, les modifications suivantes seront soumises au vote lors de l'assemblée générale :

MODIFICATIONS EN LIEN AVEC L'IDENTITÉ ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

➤ Adaptation du nom de l'association « ASIT - Association pour le Système d'Information du Territoire ».	→ Statuts et ses annexes	5
➤ Ajout et reformulation de certains éléments qui figuraient dans le préambule des anciens statuts	→ Statuts - article 2	6
➤ Ajout de la notion de « type de membre » pour faire une distinction claire entre « membres utilisateurs » et « membres fournisseurs »	→ Statuts - article 8	7
➤ Modification des règles de composition et durée maximum du mandat (7 à 15 ans) au Comité directeur, sans remettre en cause les droits des membres actuels.	→ Statuts - article 21	8
➤ Reconnaissance de la charge de représentation associée à la fonction de président	→ Annexe « Fonctionnement du Comité directeur »	9

MODIFICATIONS EN LIEN AVEC LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

➤ Simplification des grilles des cotisations (en particulier, suppression de la distinction entre « commune avec/ sans service industriel ») qui implique un statu quo ou une diminution des cotisations. La typologie « membres utilisateurs » et « membres fournisseurs » est reprise pour plus de clarté.	→ Annexe « Calcul des cotisations »	10
➤ Suppression de la taxe sur les commandes (introduite en 2011 afin de financer la création d'un nouveau poste)	→ Statuts - Article 14 → Annexe « Calcul des cotisations »	11

MODIFICATIONS EN LIEN AVEC LES CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME EN LIGNE

➤ Suppression des annexes - « Conditions générales d'extraction des géodonnées » - « Usage de la plateforme d'échange de données par les membres » - « Usage de la plateforme d'échange de données par les non-membres »	→ remplacées par les CGUV et Politique de confidentialité (cf. # 9 et 10 ci-dessous)	12
➤ Introduction des « Conditions générales d'utilisation et de vente » et d'une « Politique de confidentialité » pour les utilisateurs des différents portails de l'association	→ Documents contractuels à accepter par les utilisateurs	
➤ Introduction de « Conditions générales d'utilisation de la plateforme par les membres fournisseurs »	→ Document contractuel à accepter par les fournisseurs	

Avec ces évolutions, le Comité directeur souhaite s'adapter aux contextes et besoins actuels sans remettre en cause les missions et valeurs de l'association ni les acquis de ses membres.

→ Les statuts, ses annexes et autres documents susmentionnés soumis au vote sont disponibles en annexe.

5. Année 2020

5.1. Objectifs

Les objectifs sont proposés par le Comité directeur et s'inscrivent dans les axes stratégiques suivants :

1. Faciliter le partage de géodonnées
2. Promouvoir le partage de connaissances
3. Consolider l'image de l'association

1. *Pour faciliter le partage de géodonnées*

→ Nouveau portail.

La refonte du portail de géodonnées va se poursuivre sur l'année 2020. Il s'agit de :

- finaliser le développement des briques fonctionnelles ;
- intégrer la nouvelle charte graphique ;
- élaborer la migration des données ;
- organiser les tests avec les utilisateurs.

→ Application Extracteur.

L'association continuera de prendre en charge la coordination du projet avec l'animation du groupe utilisateurs et le suivi des développements.

→ Outil de suivi de la LGéo.

La liste des géodonnées de base avec les exigences légales associées continuera d'être mise à jour régulièrement. Dans un souci d'amélioration, il est prévu d'interfacer cet outil avec l'API du référentiel national geodonnees-de-base.ch. Pour ce faire, une demande de financement dans le cadre d'un appel à projets INDG (Infrastructure Nationale de Données Géographiques) a été déposée.

→ Support.

L'association accompagnera les utilisateurs et les fournisseurs sur les services proposés. Les membres fournisseurs peuvent bénéficier, sur demande, d'une formation pour référencer et diffuser leurs géodonnées.

2. *Pour promouvoir le partage de connaissances*

→ Journée romande de la géoinformation.

L'association continuera de s'investir dans l'organisation de la seconde édition du principal évènement géomatique de Suisse romande, au côté de ses partenaires que sont la Confédération, les cantons romands et le SITG. L'association assurera la coordination opérationnelle.

→ Les Rencontres.

Une unique Rencontre sera organisée le 18 juin. Elle sera dédiée à la présentation du futur portail.

3. *Pour consolider l'image de l'association*

→ Mise en œuvre de la nouvelle identité

Nouveau logo, nouveau site web et nouveaux supports de communications mobiliseront le Comité directeur et l'équipe salariée. Ils seront accompagnés dans ces travaux par une agence de communication.

→ Tenue d'un stand

A l'occasion de la Journée romande de la géoinformation, il s'agira de présenter la nouvelle identité de l'association et promouvoir ses activités.

5.2. Budget prévisionnel

13

Le budget proposé est à l'équilibre

La hausse des charges de personnel s'explique par le renforcement provisoire de l'équipe salariée (avec 3,2 ETP) afin de mener à bien la refonte du portail. Cette hausse, prévue et anticipée, sera en partie financée par un prélèvement dans le fonds de réserve « Portail ».

	Budget 2020	Comptes 2019
CHARGES	591'000	477'008
Charges directes d'exploitation	82'000	70'103
Communication	15'000	2'428
Frais informatiques	30'000	25'199
Projets		
- Portail asitvd.ch	12'500	21'357
- Intégration API geobasisdaten.ch	7'500	0
- Application « plans-reseaux »	3'000	0
- Extracteur	6'000	10'346
Manifestations		
- Les Rencontres	4'000	6'773
- Journée de la géoinformation	4'000	4'000
Charges de personnel	447'000	349'179
Charges salariales et sociales	440'000	344'274
Autres charges	1'000	1'959
Formation	6'000	2'946
Autres charges d'exploitations	62'000	57'726
Locaux	35'000	35'516
Charges d'administration	25'000	21'644
Amortissement des actifs informatiques et mobiliers	2'000	720
Charges et produits financiers	0	-156
Attributions aux fonds de réserve	0	0
Fonds « Portail »	0	0
PRODUITS	593'000	479'987
Cotisations	450'000	401'582
Émoluments sur les services asitvd.ch	65'000	50'205
Produits de manifestations <i>(Les Rencontres)</i>	0	1'250
Utilisation des fonds de réserve « Portail »	60'000	10'000
Produits divers <i>(dont sous-location bureaux)</i>	18'000	16'950
RÉSULTAT	+ 2'000	+ 2'979

6. Élections

6.1. Comité directeur 2020-2021

14

8 membres du Comité directeur se représentent :

- M. Alonso Sindo (GÉO SOLUTIONS ingénieurs SA)
- M. Carneiro Claudio (État de Vaud)
- M. Favre Cyril (État de Vaud)
- M. Gnerre Daniel (Commune de Vevey)
- M. Grand Jérôme (Transports publics lausannois SA)
- M. Poncet-Montanges Arnaud (Commune de Pully)
- M. Samlali Youssef (urbaplan sa)
- M. Weber Yvan (Holdigaz Prestations SA)

1 membre du Comité directeur est sortant :

- M. Savary Daniel (Commune de Lausanne)

1 nouvelle personne candidate pour entrer au Comité directeur :

- M. Henzelin Jean-François (Groupe E SA)

Toute autre personne souhaitant présenter sa candidature au Comité directeur doit s'annoncer auprès du Président (info@asitvd.ch) au minimum 10 jours avant la date de l'AG, soit le 28 mars au plus tard.

6.2. Réviseur des comptes

15

Le Comité directeur propose de désigner de nouveau la fiduciaire MY Fiduciaire SA (Prilly) comme organe de contrôle externe des comptes de l'association.

7. Divers et propositions individuelles

Les éventuelles propositions individuelles sont à adresser au président (info@asitvd.ch) au minimum 10 jours avant la date de l'AG, soit le 28 mars au plus tard.